

■ **Vincent Pont**, à Randogne, CH-626.1.005.604-0, entreprise générale de construction de bâtiments et génie civil, rénovation, carrelage et sols, électricité audio, construction, gypserie peinture, etc. raison individuelle (FOSC no 172 du 09. 09. 2003, p. 16, publ. 1163766). Faillite clôturée, selon prononcé du Tribunal de Sierre du 21.04.2005. Raison de commerce radiée.
Journal no 627 du 22.04.2005
(02813354 / CH-626.1.005.604-0)